

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 30 MAI 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le 30 mai, à 20h30, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Mr Pollefoort.

Présents : Mme Coulon, Mme Lemée, Mme Marienne, Mme Yvon, M. Briffaut, M. Choplin, M. De Thieulloy, M. Guitton, M. Pollefoort, M. Poulain.

Absents excusés : Mme Herman (pouvoir à M. Pollefoort), Mme D'Agostini (pouvoir à M. Poulain), Mme Tolmont, M. Labre (pouvoir à M. Guitton), M. Rosak.

Secrétaire de séance : M. Guitton

### **1 – CHOIX DU MOBILIER SALLE MULTIFONCTIONS**

Après une visite de la salle, le conseil est invité à valider le choix de mobilier proposé par la commission. Le conseil municipal décide de retenir la proposition de l'entreprise AEB conseil comprenant tables et chaises pour accueillir 200 personnes.

L'ensemble du mobilier représente un coût de 19 659.53 € HT. Le conseil municipal valide l'offre et charge le maire de passer commande.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Elections législatives – bureau des permanences.**

Le maire informe le conseil qu'il manque des assesseurs pour tenir le bureau de vote le dimanche 19 juin de 15h30 à 18h. Il propose de communiquer auprès des électeurs de Fay pour compléter le bureau.

#### **Projet de jumelage**

Un groupe d'étudiants - DUT Gestion des entreprises et des administrations à l'IUT du Mans – propose de nous accompagner dans un projet de jumelage avec une autre commune de l'Union Européenne. Mme Coulon est intéressée pour prendre contact avec eux.

#### **Journée participative 2022**

La journée participative 2022 a été fixée samedi 24 septembre.

#### **Salle périscolaire**

Une aide à hauteur de 50% nous a été attribuée au titre de la DETR.

Fin de séance : 22h45 – Prochaine réunion fixée au 27 juin